

INDICATEURS D'ORIENTATION

en ULIS de Lycée Professionnel

Garantir
l'insertion professionnelle
en milieu ordinaire

Circulaire 2010-088

En permettant d'accéder à une formation
professionnelle **qualifiante** (niveau V).

Circulaire 2010-088

L'orientation doit tenir compte
des **attendus minimums** en lycée
professionnel
dans une perspective
d'**insertion professionnelle**
en **milieu ordinaire**.

La formation professionnelle suivie
peut impliquer l'inclusion de l'élève dans
d'autres établissements de formation
professionnelle dans le cadre du
développement d'un réseau
(Lycées Pro, CFA...).

INDICATEURS D'ORIENTATION

Au regard:

- Des compétences transversales nécessaires à l'adaptation à la vie de lycéen
- D'une orientation professionnelle
- Des compétences disciplinaires

COMPETENCES TRANSVERSALES

**NECESSAIRES A L'ADAPTATION
A LA VIE DE LYCEEN.**

Acquisition d'autonomie dans la vie quotidienne

- **Un détachement affectif.**
- **La capacité à établir des relations sociales avec ses pairs:** participation à des activités extra scolaires sportives culturelles ou associatives.
- **La mise en place des distances sociales et l'acquisition des codes sociaux:** ne pas être en situation de vulnérabilité, savoir se protéger.

Communication sociale:

Avoir la capacité de communiquer compatible avec les enseignements scolaires, les situations de la vie et d'éducation collective.

Etre capable d'adapter sa conduite à un environnement lycéen.

- Adapter son comportement à des situations de grand groupe.
- Pouvoir assumer les contraintes d'un établissement d'accueil.

Autonomie dans les déplacements

par l'utilisation **maîtrisée** des transports en commun.

- Orientation
- Déplacements en bus
- Mémorisation des trajets
- Respect d'horaires (approche de la lecture de l'heure)
- Capacité à demander des renseignements.
- Utilisation d'un téléphone portable.
- Adaptation en cas de problème.

**AU REGARD
D'UNE ORIENTATION
PROFESSIONNELLE**

Être motivé ou consentant

pour la formation professionnelle en exprimant un **réel désir** de formation professionnelle et de connaissance du monde du travail.

Avoir entrepris une pré-professionnalisation.

- Par des visites dans des entreprises
- Par la découverte des métiers.
- Par un travail de recherche sur les professions.

Avoir effectué des stages
de découverte
du milieu professionnel.

Ce qui aura permis d'évaluer:

- Les potentialités de travail de l'élève en situation professionnelle et de préciser son projet d'insertion.
- La prise de conscience du milieu professionnel et de son environnement afin d'appréhender la notion de monde du travail.

Maturation du projet professionnel

S'inscrire dans une réflexion sur son
projet professionnel

afin de l'affiner

et qu'il soit en **adéquation avec la
réalité.**

Avoir bénéficié d'une
sensibilisation ou d'une
immersion professionnelle
dans la filière envisagée:

Grâce à des mini stages
en ateliers pré-professionnels ou
professionnels
(EREA, IMPro...)

La capacité à être autonome sur un poste de travail, au moins sur un poste simple

- Autonomie dans l'utilisation des machines, des outils
- Connaissance et respect des règles de sécurité
- Capacité à adopter un comportement compatible avec les règles de l'atelier

Que l'employabilité en milieu
ordinaire puisse être
envisagée.

Implication, motivation de l'environnement proche

- des parents,
- du représentant légal,
- du milieu d'accueil

et ce vers un projet **réaliste**

COMPETENCES DISCIPLINAIRES

Être dans une dynamique de progrès.

**Savoir déchiffrer
et mettre du sens à la lecture
de documents divers.**

Pouvoir communiquer oralement

Détenir un niveau d'expression qui
permette:

- d'exprimer des besoins et des demandes
- de participer aux échanges
- de respecter le sujet d'échange proposé
- d'expliquer, d'argumenter

Savoir communiquer par écrit

Pouvoir écrire une phrase simple

Savoir compter

- Connaître les nombres
- Connaître au moins 2 opérations de base
- Avoir approché les unités de mesure (heure, masse, longueur, quantité...)

Avoir un comportement face aux tâches compatible avec un apprentissage

- durée de concentration
- application
- respect des consignes ...

Savoir se repérer dans l'espace

- Représentation du schéma corporel
- Latéralisation

Remarque:

*La maîtrise de la totalité des compétences n'est pas
absolument indispensable.*

*Ces éléments doivent permettre aux différents
partenaires d'apprécier le sens et la portée
d'une orientation
en ULIS- Lycée Professionnel.*